



## Recommandations sanitaires aux randonneurs

### Nombre :

Sans limitation mais en respectant strictement la distanciation entre pratiquants et en divisant les groupes importants en plusieurs groupes de 10 pratiquants espacés de quelques mètres entre eux.

Chaque participant doit avoir obligatoirement dans son sac à dos :

- Du Gel hydroalcoolique
- Un masque

A vérifier avant le départ car **l'animateur du jour peut refuser la personne qui aurait oublié l'un et/ou l'autre accessoire obligatoire.**

### Co voiturage :

Si les personnes ne vivent pas sous le même toit, le covoiturage peut se faire avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières, en ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation.

### Durant la randonnée :

Pendant la randonnée, il est fortement déconseillé de porter le masque mais une distanciation physique de 4 m<sup>2</sup>/ personne est demandée.

L'échange de matériel entre participants n'est pas autorisé (**ne pas oublier ses bâtons de marche, sa trousse personnelle de secours,...**)

### Accidents :

Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possibles avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence.

Pique-nique : Avec distanciation physique.

### Protocole sanitaire dans le cadre d'une potentielle contamination :

Si la veille ou le matin même d'une randonnée, le pratiquant a de la fièvre ou autres symptômes du Covid-19 : **RESTER CHEZ SOI.**

Si des signes apparaissent dans la semaine ou la quinzaine suivant une sortie encadrée **prévenir immédiatement la Présidente du Club** qui en informera rapidement les autres participants. La personne malade devra consulter et se faire tester.

Si le premier cas est positif, il est fortement recommandé à tous de se faire tester.